

FICHE DESCRIPTIVE

Thème : Observatoire de suivi du patient hypertendu

Organisme habilité à dispenser des actions de DPC : ACFM

Publics concernés : Médecins spécialistes en médecine générale

Indemnisation du programme : 405 € pour le suivi de l'ensemble de la formation

Résumé de l'action :

L'informatique en santé est un outil fantastique permettant de générer des analyses et des évaluations. La création de formulaire permettant l'organisation d'observatoires ou de registres des principales pathologies chroniques rencontrées en médecine générale, permet le recueil de données exploitables. Ce recueil permet aussi de produire en routine des « DataSets de bonnes pratiques » à l'instar du programme américain « Meaningful use ». Ce programme soutient les efforts des professionnels de santé utilisateurs effectifs des Systèmes d'Informations en santé. Ils participent ainsi à des améliorations mesurables de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité des soins.

Nous avons retenu l'HTA pour cet observatoire de médecine générale à cause de sa gravité et sa prévalence dans la population générale.

L'hypertension artérielle (HTA) est la première maladie chronique dans le monde et un des principaux facteurs de risque vasculaire. Les bénéfices de la baisse de la pression artérielle (PA) chez le patient hypertendu sont démontrés :

- Elle réduit le risque d'accidents vasculaires cérébraux, de démence, d'insuffisance cardiaque, d'infarctus du myocarde et de décès d'origine cardio-vasculaire
- Elle retarde l'insuffisance rénale chronique terminale.
- Le dépistage précoce et la prise en charge de l'HTA contribuent à l'allongement de l'espérance de vie. Cependant, des progrès doivent encore être réalisés : en France, environ 20 % des patients hypertendus ne sont pas traités et 50 % des patients hypertendus traités n'atteignent pas les objectifs de PA contrôlée.
- Environ 1 million de nouveaux patients sont traités pour une HTA en France chaque année, ce qui correspond à une moyenne de 15 à 20 nouveaux patients pour un médecin généraliste. En France, en 2012 plus de 11 millions de patients étaient traités pour une HTA.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1. obtenir un contrôle tensionnel inférieur à 140/90 (< 130/80 si diabétique),
2. contrôler les autres facteurs de risque cardio-vasculaires, et en particulier :
 - a. proposer des méthodes pour arrêter le tabac,
 - b. prescrire une statine si besoin,
 - c. apprécier le risque cardio-vasculaire global de chaque patient hypertendu,
 - d. être capable de recenser ses patients hypertendus et vérifier l'efficacité de leur thérapeutique

PREREQUIS POUR Y PARTICIPER

Etre équipé du logiciel médical AXISanté 5

METHODOLOGIE

Dès son inscription le participant médecin généraliste pourra télécharger, sur son logiciel AXISANTE 5, la fiche de suivi du patient hypertendu. Ce protocole comporte une vingtaine d'items à cocher (oui/non) ou à remplir lorsqu'il s'agit d'un indicateur mesurable : IMC, TA, FC, cholestérolémie...

Dans ce programme, le participant s'engage à renseigner la fiche de protocole de suivi de tous les patients hypertendus pendant 2 mois. Les fiches de suivi sont colligées, anonymisées et exportées sur un serveur dédié de l'ACFM. L'extraction est automatique, le traitement statistique des données médicales ainsi recueillies permettra d'analyser l'état de l'art à un instant T, sur une population de patients donnée.

Le participant bénéficie tout au long de son engagement, d'un retour d'informations, sur l'analyse des données enregistrées, accompagné d'une bibliographie et d'articles ou de revue scientifiques référencés, faisant le

rappel des recommandations les plus récentes, afin d'actualiser ses connaissances. Ces documents sont téléchargeables sur notre site internet (Étape 1 = 6 heures).

Les participants seront ensuite conviés en réunion par Web-conférence en grands groupes (avec le logiciel WEBINAR) en présence d'un expert cardiologue afin de discuter de la pertinence des recommandations et d'en renforcer l'acquisition (Étape 2= 2 heures).

Le suivi de ses améliorations fera l'objet d'un questionnaire de mesure d'impact par internet à distance du programme. Il permettra de favoriser le partage d'expérience, d'évaluer la pertinence de la méthode. D'évaluer surtout les changements de pratiques et l'éventuelle amélioration du service rendu aux patients (Étape 3 = 1 heure).

Bien entendu pour cette activité comme pour l'ensemble de ses audits cliniques, l'ACFM a déposé un dossier CNIL d'autorisation de traitement des données médicales dans le cadre de la recherche biomédicale. (Déclaration N° 1915839 v 0)

Mise en œuvre des méthodes HAS

La tenue d'un registre ou d'un observatoire est une méthode de DPC retenue par la HAS.

Un registre est une base de données constitué de données standardisées issues des pratiques professionnelles, le plus souvent à partir d'un thème spécifique.

Le recueil de ces données standardisées s'organise en quatre étapes :

1. L'engagement dans la démarche
2. La participation au recueil des données issues de sa pratique
3. Les retours d'informations
4. Les actions d'amélioration de la qualité de la pratique

POUR VOUS INSCRIRE DES MAINTENANT, SUIVEZ LE GUIDE !

Pour vous inscrire à un programme DPC, vous devez suivre les 5 étapes suivantes :

1. Vous connecter à votre espace personnel sur le site www.mondpc.fr en indiquant votre identifiant et votre mot de passe
2. Indiquer la référence **11871700028** dans la rubrique "Recherche Action" et cliquer sur "rechercher"
3. Cliquer sur "Détail Action de DPC" en haut à droite de la page
4. Descendre en bas de la page pour s'inscrire à la **session 1**
5. Cliquer sur "Valider"

Dès cette action finalisée, vous serez pré-inscrit à ce programme et vous recevrez alors un message de l'un de nos organismes vous demandant les pièces nécessaires pour finaliser votre inscription.
